

Commune de Le Vaud
1261 Le Vaud

Le Vaud, le 21 aout 2018

Lettre en recommandée

Opposition au projet d'une nouvelle station de base pour téléphonie mobile selon l'avis d'enquête 179660 FAO du 28.07.2018.

Nous soussignés Pascal Henry et Emilie Cotté, demeurant route des montagnes 3 à Le Vaud, déclarons faire opposition à la décision de la Commune d'installer une antenne de base, de 25 mètres de haut, en plein cœur du village.

Nous sommes locataire d'une maison et d'un terrain de 1000 m² qui jouxte le parking où est prévu la construction de l'antenne de téléphonie de base, donc nous sommes directement concernés.

Pourquoi nous faisons opposition ?

A. Nous faisons opposition contre ce projet afin :

- a. Que soit appliqué le principe de précaution ancré dans l'article 11 al. 2 de la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) qui demande de limiter les émissions et ceci pour le bien-être et la santé de la population de Le Vaud incluant les enfants.
- b. Que le guide à l'intention des communes et des villes sur la téléphonie mobile (§3.3.1.1 et §3.3.1.2) soit observé :
 - i. la construction d'une antenne ne doit pas dépasser 15 mètres

- ii. Une antenne de téléphonie mobile ne doit pas être implanté au centre d'une agglomération.
- c. Que le règlement communal soit observé art 39 et 40 : la parcelle 113 est classée espace de verdure et d'utilité publique.

Espace de verdure : il ne peut donc être utilisé que pour un terrain de plaisance ou de sport.

D'utilité publique : cela signifie que la population est avertie, concertée et en accord avec le projet. Ce qui manifestement n'est pas le cas car l'avis d'enquête a été déposé par la municipalité pendant les grandes vacances et aucun flyer n'a été distribué dans les boîtes à lettres. Nous avons été avertis grâce à la dédication de certains habitants de Le Vaud qui sont venus frapper à notre porte.

B. Le projet de construction porté par la Municipalité laisse supposer qu'elle n'est pas avertie des nuisances occasionnées par la proximité de ce type d'antenne.

Pour cela, nous vous invitons à regarder le documentaire sorti en salle en 2014 et disponible en DVD, de Jean Heches et Nancy de Meritens.

C. Enfin pour répondre au besoin d'être joignable depuis chez soi à Le Vaud, il existe d'autres solutions qui n'occasionnent pas ce type de nuisances, comme :

- Connecter les portables au réseau Wifi personnel et utiliser des applications gratuites pour téléphoner
- ou faire arriver la fibre optique dans le village pour avoir un réseau haut débit chez soi.

Chers administrateurs municipaux, nous comptons sur votre bienveillance et nous vous demandons de renoncer définitivement à la construction de cette antenne de téléphonie mobile.

Veuillez recevoir nos respects et nos meilleures salutations.